

LA MOUETTE

4-5 : PLAGE

TOUS À L'EAU

Redécouvrez le large panel d'activités de notre plage trouvillaise où la vigilance doit être toujours de mise. Sports d'eau, farniente, piscine... Un programme hétéroclite qui devrait ravir petits et grands !

6 : CADRE DE VIE

GRAND RETOUR DE LA NAVETTE ESTIVALE

Du parking gratuit d'Hennequeville au pont des Belges en 10 minutes. La navette permet un accès rapide, gratuit et simplifié au centre-ville bien souvent saturé l'été. À partir du 9 juillet prochain jusqu'au 28 août.

8 : CULTURE

UN PEINTRE PROMENEUR

Le Musée Villa Montebello accueille, dès le 2 juillet, une exposition exceptionnelle « Courbet Jeux d'eau, de la source à l'océan ».

10-11 : ENVIRONNEMENT

DES ÉOLIENNES AU LARGE DE LA NORMANDIE

Projet présenté à haute valeur écologique et économique pour lutter contre le dérèglement climatique et sortir progressivement des énergies fossiles, les éoliennes en mer ne remportent pourtant pas l'ensemble des suffrages. Immersion au cœur de ce dossier controversé.

LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

La ville poursuit son engagement en faveur de l'environnement ! Découvrez les nouveaux défis forts en faveur de la transition énergétique.

11 : SOCIAL

PLAN BLANC CANICULE

Avec l'arrivée de l'été et le phénomène de risque caniculaire qui peut en découler, il est nécessaire d'identifier les personnes vulnérables pour leur apporter un soutien en cas de déclenchement du plan canicule. Retrouvez l'ensemble des démarches.

12 : JEUNESSE

BESOIN DE FAIRE GARDER VOS ENFANTS CET ÉTÉ ?

Les centres de loisirs se tiennent prêts. Découvrez le programme ainsi que les informations pratiques du centre aéré et du club de la plage.



ÉDITO

LE MOT
DU MAIRE

Chères Trouvillaises, chers Trouvillais,

Que serait l'art à Trouville-sur-Mer aujourd'hui si, au début du 19^e siècle, un tout jeune peintre de 19 ans ne s'était arrêté à l'embouchure de la Touques ? Il y posa son chevalet et commença à reproduire les scènes de la vie quotidienne des Trouvillaises et des Trouvillais. Il ne savait pas qu'il était le premier, ou parmi les tout premiers, artistes à tomber amoureux de Trouville-sur-Mer ; il ne savait pas qu'il n'allait plus jamais quitter notre ville jusqu'à sa mort dans sa maison sur la plage en 1862. C'était en 1825 et ce peintre était Charles Mozin.

40 ans après l'arrivée de Charles Mozin, un autre peintre autodidacte a lui aussi été attiré par Trouville-sur-Mer : il s'agit de Gustave Courbet. Reconnu mondialement comme l'un des grands Maîtres de la peinture du 19^e siècle, et notamment comme Maître du Réalisme, Gustave Courbet est venu, à la fin de l'été 1865,



© Daniel Simon

pour y passer deux ou trois semaines, et finalement, charmé par le lieu, il y est resté trois mois ! Logé au Casino, il a pu peindre toutes les plus belles femmes de la bonne société de l'époque ainsi que de nombreux paysages. Il a ainsi pu reproduire notre village de pêcheurs normand qui commençait, déjà, à devenir un lieu de villégiature.

Nous avons le grand honneur de présenter une exposition du Maître Gustave Courbet au Musée Villa Montebello. C'est la première fois

qu'un peintre d'une telle notoriété est présenté dans les salles de notre musée. L'exposition se nommera « *Gustave Courbet. Jeux d'eau, de la source à l'océan* ». Courbet aime la nature et plus particulièrement l'eau. L'artiste naît au bord de la Loue, la rivière qui traverse Ornans, et lors de son premier séjour en Normandie en 1841, il découvre la mer au Havre. C'est pour lui une véritable révélation. Une cinquantaine d'œuvres sera exposée montrant l'élément eau vu par Courbet, sous toutes ses formes, depuis la source de la Loue en Franche-Comté jusqu'en Normandie, ainsi que des œuvres, documents et archives issus de la collection de la Villa Montebello évoquant Trouville en 1865.

Voici une occasion pour tous, Trouvillaises et Trouvillais, touristes et vacanciers, de venir découvrir les œuvres de ce grand peintre dans notre beau Musée. Cette exposition ouvre ses portes samedi 2 juillet et restera accrochée jusqu'à la fin de l'année 2022. Venez nombreux et en famille !

S de Gaetano



Festival du Cerf-Volant - 16 & 17 avril.



Salon du livre jeunesse «Trouville-sur-Livres» - 14 mai.



Les Rendez-vous Sport-Santé - Printemps 2022.



Salon du livre jeunesse «Trouville-sur-Livres» - 14 mai.



Cérémonie patriotique - 8 mai.

MA VILLE

UNE RÉSIDENCE BIOSOURCÉE
À TROUVILLE-SUR-MER

Inolya, premier bailleur social du Calvados, a débuté en septembre 2021, des travaux d'envergure au 1, rue Saint-Jean. Un vaste programme immobilier que Madame le Maire a visité, en présence du Sous-Préfet et de nombreux élus au début du mois de mars. Retour sur cette matinée chantier.



Le chantier de construction réalisé par l'agence d'architecture Baetz & Chardin et le constructeur Bouygues Bâtiment prévoit, au premier trimestre 2023, la livraison de 58 logements allant du T1 au T4. Le prix de revient de l'opération globale s'élève à 8 648 079 euros TTC.

Il s'inscrit dans le plan de renouvellement urbain d'un ensemble résidentiel et en constitue la dernière phase. L'idée : proposer des logements abordables, proches de la mer et en centre-ville à des familles trovillaises.

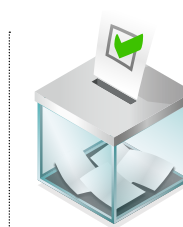
UNE RÉSIDENCE SOCIALE
& ENVIRONNEMENTALE

Inolya a, pour cette construction, apporté un soin particulier aux consommations énergétiques des bâtiments et donc des ménages ! Preuve en est, la résidence est labellisée (BBC Effinergie 2017 ; label Energie + Carbone - niveau E2C1) et biosourcée niveau 1.

Concrètement, le choix a été fait de réaliser une structure en béton, une isolation par l'intérieur, des façades en brique de terre cuite et quelques planchers terrasses en bois lamellé croisé. Cette qualité de construction permet d'obtenir des logements non seulement abordables et confortables mais en plus avec une réelle maîtrise possible des consommations énergétiques.



Guillaume Lericolais - Sous-Préfet, Sylvie de Gaetano - Maire, Christophe Blanchet - Député, et Jean-Léon Dupont - Président du Conseil Départemental.



TOUS AUX URNES

Les Français sont appelés à se rendre une nouvelle fois aux urnes les dimanches 12 et 19 juin pour élire leur député. En cas d'impossibilité de se déplacer le jour J et pour honorer

malgré tout ce devoir civique, il est toujours possible d'établir des procurations.

En la matière, les règles ont évolué depuis le 1^{er} janvier 2022 tendant vers plus de simplicité. La procuration peut être donnée à n'importe quel électeur, quelque soit son lieu d'inscription sur les listes électorales. Elle peut par ailleurs être faite directement sur la nouvelle version du téléservice de demande de procuration en ligne. <https://www.maprocuration.gouv.fr>. Sachez aussi que la Mairie met en place une navette pour le transport gratuit des électeurs ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens. 3 circuits et 5 trajets, retrouvez l'ensemble des informations sur le site internet de la ville.

UN PAS EN AVANT VERS
LA DIGITALISATION DE LA COLLECTIVITÉ !

Dès le mois de juin, il est donné aux Trouvillais la possibilité de prendre leurs rendez-vous état civil et urbanisme directement sur le site de la ville. Ce service permet plus de flexibilité (on ne dépend plus des horaires d'ouverture de la mairie) et permet d'envisager un désengorgement réel du standard de l'Hôtel de ville.

POUR SE FAIRE UNE SEULE ADRESSE : www.trouville.fr

Sur la page d'accueil vous trouverez le module de prise de rendez-vous. De façon très intuitive, vous répondez aux questions posées et une date et un créneau horaire vous sont proposés. Vous gardez ensuite la possibilité de déplacer ou d'annuler votre rendez-vous. Ce service est, dans un premier temps, proposé pour les rendez-vous d'état civil et pour les rendez-vous téléphoniques de l'urbanisme. Il pourra être déployé vers d'autres services municipaux dans un but d'amélioration continue du service public.

Et pour tous les usagers moins à l'aise avec les outils numériques, il est évidemment toujours possible de prendre vos rendez-vous à l'accueil de la mairie ou en appelant le numéro suivant : 02 31 14 41 41

VOTE DES TAUX 2022

Comme expliqué dès le début de l'année, nous nous trouvons dans une période économiquement restreinte. Les dotations de l'Etat et les revenus du casino sont en baisse ; les revenus des cessions immobilières sont en berne compte tenu du marché très tendu depuis 2 ans. La politique budgétaire est menée avec une rigueur sans précédent qui porte ses fruits car la dette de la commune a déjà diminué de près de 2 millions. Cependant, comme la majorité des communes françaises, une hausse modérée des impôts locaux a été votée pour maintenir le niveau d'investissement et de service, portant les taux à : 49,90% pour le foncier bâti et 22,79% pour le foncier non bâti, soit une hausse de 2%.

Notons qu'aucune hausse des impôts n'avait été opérée à Trouville-sur-Mer depuis 5 ans.

ZOOM SUR LES LABELS

LABEL E+C (ÉNERGIE + CARBONE)

Label expérimental lancé en 2016 qui s'applique aux bâtiments neufs. Il repose sur un critère de performance énergétique et un critère lié à l'émission de gaz à effet de serre (sur toute la durée de vie dudit bâtiment).

LABEL BBC EFFINERGIE 2017

Il répond à une réglementation thermique et aux exigences minimales du label E+C. Il intègre en plus la sobriété et l'efficacité énergétique, le confort et la qualité, l'appropriation du bien et la sensibilisation des futurs habitants aux enjeux de la transition énergétique.

LABEL BIOSOURCÉ

Valorise les constructions neuves intégrant des matériaux issus de la biomasse animale ou végétale.

TROUVILLE-SUR-MER LA REINE DES PLAGES !

La bien nommée reine des plages, fidèle à sa réputation, attire les habitants de la Côte Fleurie mais aussi les vacanciers et touristes d'une journée ! Cette langue de sable de 1 200 mètres de long, recouverte de coquillages et bordée de magnifiques villas attire les foules dès le début des premières chaleurs annoncées. Redécouvrons ensemble ce coin de paradis où la vigilance doit pourtant être de mise.



UNE RÉGLEMENTATION ADAPTÉE

La baignade sur le domaine public maritime est de droit, libre et sans restriction dans le temps, sauf si une réglementation est applicable pour des motifs de sécurité ou de salubrité publique. Ainsi, le Code général des collectivités territoriales donne au Maire la possibilité de délimiter une ou plusieurs zones de baignade surveillée pourvues des dispositifs nécessaires à l'assistance et au secours ! En dehors de ces zones, la baignade est aux risques et périls de ceux qui la pratiquent. Une dernière sorte de zone doit être évoquée : les zones de baignade interdite (au nombre de deux à Trouville-sur-Mer). Elles présentent un danger avéré : la zone Ouest est sujette à de forts courants et la zone Est considérée comme non praticable en raison de la présence d'enrochements.

LES BALISES ET DRAPEAUX

- Drapeau rouge : baignade interdite
- Drapeau jaune : baignade surveillée avec danger limité ou marqué
- Drapeau vert : baignade surveillée sans danger apparent
- Drapeau noir et blanc : zone de pratiques aquatiques et nautiques

A NOTER

La limite des 300 mètres définit la longueur de la zone de baignade. Aucun bateau à moteur, voilier, ou véhicule nautique (paddle, kite, planche à voile...) ne peut y accéder. C'est une zone dite « sanctuarisée ».

La lecture des drapeaux de baignade doit être accompagnée de la prise en compte de la météo et des marées. Si vous avez la moindre hésitation, rendez-vous au poste de secours où du personnel qualifié saura vous orienter vers la bonne décision.

LE POSTE DE SECOURS ET LA SNSM

Le poste de secours situé sur la plage, au niveau de la zone de baignade surveillée, est ouvert tous les week-ends, ponts et jours fériés de mai ainsi que tout le mois de juin de 11h à 18h et de 11h à 19h en juillet-août. La surveillance de la plage et de la baignade est assurée par des personnes diplômées du Brevet national de sauvetage et secours aquatiques. Ils sont à même de gérer le sauvetage en mer dans la zone des 300 mètres et de prodiguer, sur terre, les soins de premiers secours. Les sauveteurs sont facilement repérables grâce à leur tenue jaune et rouge. **Téléphone : 02 31 88 18 39.**

Au-delà de la limite des 300 mètres et dès lors que le poste de secours est fermé, c'est la SNSM (Société Nationale des Sauveteurs en Mer) qui intervient pour le sauvetage et l'assistance en mer. Les sauveteurs bénévoles interviennent sur demande du Cross (centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) 24 heures sur 24, 365 jours par an. Si vous constatez la moindre situation qui semble périlleuse en mer, un numéro unique pour déclencher le sauvetage en mer : **196.**

BON À SAVOIR !

Toute personne âgée de 17 ans révolus peut être formée à la sécurité et à la surveillance des zones de baignade aménagées et ainsi être embauchée l'été pour travailler sur la plage. Pour cela deux conditions : être reconnu médicalement apte et être titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique). A Trouville-sur-Mer c'est la communauté de communes qui organise gratuitement les formations.

NEWS

Arthur Canderatz, jeune Trouvillais, et l'ensemble de ses coéquipiers : Maewenn Goulley, Ilonna Ibrq et Valentin Bordelle viennent d'être sacrés champions de France UNSS de sauvetage en eau plate. Arthur a été formé par le TON (Trouville Olympique Natation), et est diplômé depuis le mois d'avril du BNSSA. Il sera sauveteur à Trouville cet été !



LA PLAGE 100% CONFORT !

Les établissements des bains de mer et de la plage se situent au centre de la plage de Trouville-sur-Mer et à proximité du poste de secours. Ils sont ouverts du 1^{er} avril au 30 septembre, 7 jours sur 7 sans interruption.

- du 1^{er} avril au 30 juin de 10h00 à 18h00
- du 1^{er} juillet au 31 août de 10h00 à 19h00
- du 1^{er} septembre au 30 septembre de 10h00 à 18h00

Pour profiter pleinement de la plage, les établissements des bains de mer proposent un service de location de cabines, de bains de soleil avec transats et parasols. Il est aussi possible de profiter de vestiaires, casiers et douches chaudes.

Travaillant en étroite collaboration avec l'office de tourisme, les établissements des bains de mer et de la plage sont un véritable point d'information sur les animations et événements qui se déroulent tout au long de la saison à Trouville-sur-Mer. L'équipe vous attend et aura le plaisir de vous renseigner.

Par ailleurs, la ville de Trouville-sur-Mer a obtenu en 2021 le label Handiplage niveau 1 pour la qualité de son accueil et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la mer et à la plage.

Les établissements des bains de mer disposent ainsi d'un fauteuil et de deux tiralos qui permettent aussi bien, et sans transformation, de rouler sur le sol et de flotter sur l'eau.

TOUS À L'EAU !

Le samedi 11 juin signera, à Trouville-sur-Mer, la réouverture très attendue du bassin extérieur de la piscine pour le plus grand bonheur des usagers ! Nous vous proposons une note rapide pour que le bassin de 50 mètres n'ait plus aucun secret pour vous !



Pendant le mois de juin, vous pourrez profiter du bassin du lundi au vendredi de 10h à 19h et de 11h à 17h les week-ends et jours fériés. Le TON (Trouville Olympique Natation) propose sur cette période un programme sportif pour petits et grands. Natation sportive les lundis-mardis-jeudis-vendredis de 17h à 19h ; club adultes les lundis et jeudis de 19h à 20h ; école de Natation les mercredis de 16h à 17h ; natation synchronisée les mercredis de 17h à 19h et les vendredis de 19h à 20h.

Nouveauté 2022, des sessions d'aquagym tonique sont proposées les lundis et vendredis de 18h45 à 19h30 (sans trêve estivale).

Pendant la haute saison (juillet et août), le TON maintient donc l'aquagym les lundis et vendredis soirs. Les autres activités sont mises en veille pour que Trouvillais et vacanciers puissent profiter au mieux du complexe aquatique. Par ailleurs, les horaires sont étendus. Vous pourrez profiter du bassin tous les jours de 10h à 19h.



ATTENTION !

Nous rappelons que les shorts de bain sont interdits et que seuls les slips de bain sont acceptés. Le port d'une tenue non conforme entraîne l'exclusion immédiate du bassin et sans remboursement du droit d'entrée.

Et si vous souhaitez pratiquer d'autres activités nautiques, la plage de Trouville regorge de propositions. Au Club Nautique de Trouville-Hennequeville vous pouvez vous initier aux joies du catamaran, du char à voile et de la planche à voile (Digue des Roches Noires) ; Concept Sport Emotion propose des cours de kayak, kayak-fitness et longe côte (Promenade Savignac) ; Northshore l'école de surf trovillaise dispense des cours tous niveaux dès 6 ans (Promenade Savignac) ; le club de plongée propose des baptêmes chaque jeudi soir à 20h (Promenade Savignac).

N'oubliez pas qu'en tant que Trouvillais, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel sur vos entrées et vos activités en présentant votre carte de résident.



LA CARTE DE RÉSIDENT

Merci de vous présenter à l'accueil de la Mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- Photo d'identité
- Justificatif de domicile (récent)
- Carte d'identité.

LES JEUNES ONT VOTÉ !

La ville de Trouville-sur-Mer souhaite renouveler l'aire de jeux de la plage. Pour ce faire, elle a misé sur la participation des enfants à ce projet et leur a demandé de voter, jusqu'au 1^{er} mai, pour les nouvelles structures de jeux qu'ils souhaiteraient trouver lorsqu'ils viennent se divertir à la plage.

LES RÉSULTATS

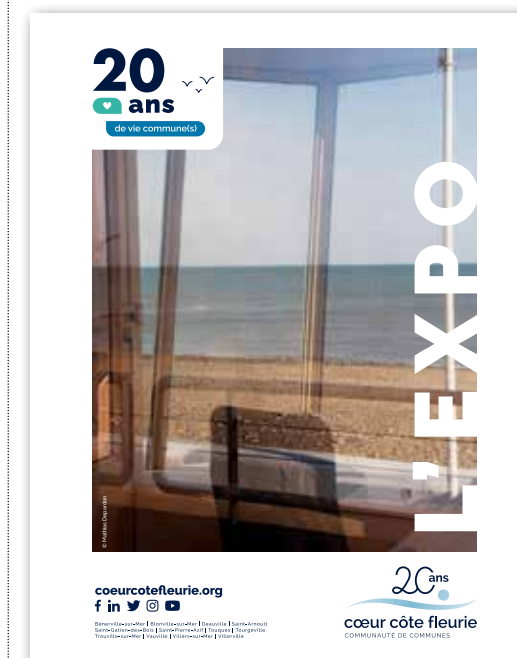
L'analyse des suffrages a eu lieu et voici le résultat : le projet N°2 arrive en tête !

Merci à chacun d'entre vous d'avoir participé.



UNE EXPOSITION ITINÉRANTE À LA PLAGE

Trouville-sur-Mer accueillera du lundi 13 juin au dimanche 24 juillet l'exposition du photographe Mathias Depardon dans le cadre de l'anniversaire des 20 ans de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie. 4 cubes de 2,5m X 2,5m seront installés près du bassin extérieur de la piscine municipale. Un support original qui devrait séduire un large public.



CADRE DE VIE

LA NAVETTE ESTIVALE REPREND DU SERVICE



LA NAVETTE ESTIVALE SIGNE SON GRAND RETOUR CET ÉTÉ. TRÈS APPRÉCIÉE DES TROUVILLAIS ET DES VACANCIERS, ELLE PERMET UN ACCÈS RAPIDE, GRATUIT ET SIMPLIFIÉ AU CENTRE-VILLE BIEN SOUVENT SATURÉ L'ÉTÉ.

DU PARKING D'HENNEQUEVILLE AU PONT DES BELGES EN 10 MINUTES

Comme l'année dernière, deux arrêts sont proposés pour les usagers.

Le premier sur le parking d'Hennequeville (face au collège-lycée Marie-Joseph) offre un avantage

considérable : la possibilité de stationner gratuitement son véhicule tout au long de la journée.

Economie et gain de temps puisqu'il n'est plus nécessaire de partir à la recherche d'une place de stationnement dans les ruelles trouvillaises !

Le second Boulevard Fernand Moureaux, à la sortie du pont des Belges, permet un accès facile au centre-ville.

Nouveauté cette année : les Tuk-Tuk permettront ensuite de rejoindre la plage gratuitement.

La navette fonctionnera 7 jours sur 7 du samedi 9 juillet au dimanche 28 août. Le premier départ se fera à 8h sur le parking d'Hennequeville et la dernière navette quittera la place des Belges à 22h (navette toutes les 20mn). Retrouvez l'ensemble des horaires sur le site internet de la ville : www.trouville.fr

LES FRELONS ASIATIQUES

Introduit fortuitement en France en 2004, le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes s'est ensuite développé dans l'ensemble de l'Europe. Espèce invasive et nuisible, sa présence entraîne des répercussions négatives tant sur le plan économique, qu'écologique et sanitaire.

ZOOM SUR LE VESPA VELUTINA NIGRITHORAX

Cet insecte originaire d'Asie, d'environ 3 cm de long, est reconnaissable par ses caractéristiques physiques spécifiques : abdomen 3/4 noir avec une large bande orange et un liseré jaune sur le premier segment ; pattes jaunes aux extrémités.

Il vit au sein d'une colonie dont seule la reine survit à l'hiver. Dès le mois de mars, chaque reine sort de son hibernage et fonde sa colonie. C'est là que nous commençons à voir apparaître les premiers nids dits nids primaires (diamètre inférieur à 10 cm). Vers le 15 juin, la fondatrice ayant assez d'ouvrières pour la nourrir, elle ne fera plus que pondre (environ 100 oeufs par jour). Elles quittent alors le nid primaire, devenu trop étroit, pour en construire un de très grosse taille, pouvant accueillir des milliers d'individus.

C'est seulement à la fin de l'été qu'arrivent au nid les femelles dites sexuées, en clair les reines de demain ! Elles passeront l'hiver en diapause et sortiront au printemps pour former leur propre colonie. Ainsi va la vie !

UNE PRÉSENCE GÊNANTE !

Invité surprise dans notre écosystème, sa régulation naturelle n'est pas encore optimale. Il occasionne dès lors de nombreux dégâts notamment sur l'apiculture et la biodiversité.

Peu agressif seul, il le devient si il se trouve en colonie augmentant ainsi le risque d'attaques multiples. Bien que ses piqûres soient majoritairement bénignes, il subsiste un risque allergique important pouvant entraîner une réaction violente de l'organisme.



UNE LUTTE COLLECTIVE & ORGANISÉE

Le programme de lutte contre les frelons asiatiques se décline au sein de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie depuis 2017 et vise les nids dits secondaires. À Trouville-sur-Mer, la présence de la brigade verte facilite la mise en œuvre du dispositif. Les administrés doivent signaler la présence d'un ou plusieurs nids à la Mairie ou directement à la brigade verte (02 31 14 41 54).

Celle-ci se rend sur place pour constater (taille, hauteur, activité...), enregistrer le nid et signaler sa présence à l'entreprise Fredon Normandie qui déclenche ensuite l'intervention de destruction.

30% du financement de l'opération sont pris en charge par le Département. Sur les 70% restants, 50% sont financés par la Mairie et les 50 autres par le particulier.

LES BONNES PRATIQUES

- Ne pas mettre en place de dispositif de piégeage.

Il n'empêchera ni la présence de frelons ni l'implantation de nids et est néfaste pour la biodiversité.

- Que faire face à la présence d'un nid de frelons asiatiques ?

Si le nid est un nid secondaire, il ne faut ni l'approcher ni le détruire soi-même. La destruction non appropriée (tir, lance à eau...) engendre un fort risque d'attaques collectives de la colonie et la dispersion des reines qui recréeront un nid à proximité.

QUE FAIRE EN CAS DE PIQÛRES

Quelle que soit la zone piquée, il faut désinfecter la piqûre et prendre si besoin un paracétamol.

Appliquer une compresse avec un glaçon peut aider à soulager la douleur. Si la douleur persiste au-delà de 48 heures, il est nécessaire de consulter un médecin.

EN CAS D'ATTAQUE À LA MAIN, PENSEZ À RETIRER IMMÉDIATEMENT VOS BAGUES

Attention, en cas de piqûres multiples (4/5 chez l'enfant et au-delà de 20 chez l'adulte) il est impératif d'appeler les pompiers car cela peut entraîner un choc anaphylactique dont les symptômes peuvent être les suivants : nausées, gonflement du visage, vertiges pouvant aller jusqu'à la perte de connaissance.

EN CAS DE DOUTE,
APPELEZ LE 18 !

CADRE DE VIE

TAGS, GRAFFITIS & AFFICHAGES SAUVAGES

Devant la prolifération de tags, graffitis et autres affichages sauvages sur le territoire communal, la ville a pris une mesure forte pour préserver son cadre de vie et son esthétisme. En découle une convention votée à l'unanimité, facilitant pour les particuliers l'effacement des dommages subis.



DEUX CONDITIONS SINE QUA NON

Les tags, graffitis et affichages sauvages doivent impérativement être visibles et accessibles de façon sécurisée, depuis la voie publique. Si l'un ou l'autre de ces termes n'est pas rempli, le détagage ne pourra pas être pris en charge par la commune.

ET SUR LA FORME...

Pour bénéficier de ce service, plusieurs étapes préalables :

► 1. Les propriétaires doivent tout d'abord être signataires de la « convention pour l'effacement des tags, graffitis et affichages sauvages ». Cette convention lie les usagers et la commune pour une durée d'un an renouvelable 5 fois (par tacite reconduction). Téléchargeable sur le site de la ville ou disponible à l'accueil de la mairie, elle peut être signée à n'importe quel moment de l'année puis retournée aux services techniques par voie postale.

► 2. Une fois les dommages causés, une demande d'intervention va devoir être remplie pour solliciter le détagage. Elle devra être déposée à l'accueil de la mairie, ou adressée par voie postale, accompagnée de la copie du récépissé du dépôt de plainte.

L'INTERVENTION

Le retrait des inscriptions sera assuré par les services techniques municipaux ou par leur prestataire, sans rendez-vous préalable et sans délai imposé. L'opération se limitera à l'effacement du tag et ne constituera en aucun cas une opération de ravalement de façade !

Les coûts seront entièrement à la charge de la commune.

ATTENTION !

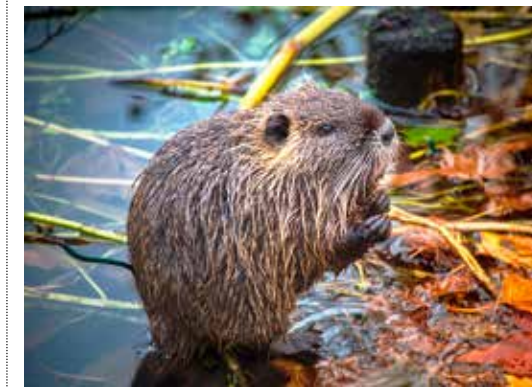
Après vérification sur place de la nature de l'intervention à mener, la ville se réserve le droit de refuser son concours sur certains supports.

En cas de dégradation éventuelle, la ville se décharge de toute responsabilité.

NOTA BENE

Les interventions seront assurées sur une hauteur n'excédant pas 3 mètres par rapport au niveau du sol.

LES RONGEURS AQUATIQUES ET AUTRES RAGONDINS



La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie lance, en partenariat avec Fredon Normandie, un vaste programme de lutte contre les rongeurs aquatiques. Chaque commune, quels que soient sa taille et son environnement, est invitée à coopérer pour réguler cette population invasive !

LE RAGONDIN POUR LES NULS

Le ragondin est une espèce dite exotique envahissante. Exotique car cette espèce n'évolue pas, ici en Normandie, dans son milieu naturel. Elle a donc été volontairement ou fortuitement introduite par l'homme. Envahissante, car installée en dehors de son aire de répartition originelle, la régulation de l'espèce ne peut se faire par ses prédateurs naturels. Par ailleurs, sa présence inappropriée menace les écosystèmes, les espèces endémiques... En outre, le ragondin dispose d'une forte capacité de croissance et de multiplication (2 à 3 portées par an allant jusqu'à 9 petits et cela dès l'âge de 6 mois).

LES ENJEUX DE CETTE LUTTE

Ils sont multiples et variés : environnementaux (fragilisation voire effondrement des berges à cause du creusement des terriers ; sapes des ouvrages tels que digues et talus...) ; économiques (coût des végétaux mangés par ces rongeurs herbivores et voraces...) ; sanitaires (la présence du ragondin amplifie voire provoque la transmission de maladies comme la leptospirose...).

LA LUTTE

Le programme de lutte proposé par Fredon Normandie repose sur la création d'un réseau de piègeurs agréés et la mise en place de points de collecte. Les piègeurs, recensés puis formés, seront ensuite équipés du matériel de piégeage adapté et des consommables d'hygiène nécessaires (gants, gel hydroalcoolique...). Dans les points de collecte établis, les volontaires trouveront un congélateur et un bac d'équarissage. Une indemnisation forfaitaire de 3,5 euros sera versée pour tout rongeur capturé et équarri.

QU'EST CE QUE LA LEPTOSPIROSE ?

C'est une maladie infectieuse présente dans l'eau qui se transmet de l'animal à l'homme (et inversement). Elle se fixe préférentiellement sur le foie et le rein.

BON À SAVOIR



La Direction générale des Finances publiques, en partenariat avec la Confédération des Buralistes, propose une offre de paiement de proximité pour régler impôts, amendes ou autres factures de service public. Les paiements peuvent être effectués en espèces et par carte bancaire si les montants dus n'excèdent pas 300 €.

Retrouvez les buralistes partenaires sur le site : www.impots.gouv.fr - rubrique : paiement-de-proximite

CULTURE

UN PEINTRE PROMENEUR

IMMERSION DANS L'EXPOSITION EXCEPTIONNELLE
DU MUSÉE VILLA MONTEBELLO CONSACRÉE À GUSTAVE COURBETGustave Courbet, *Marine en Normandie*, 1873, huile sur toile, Ornans, Institut Gustave Courbet.

De multiples qualificatifs peuvent être utilisés afin de cerner la personnalité de Gustave Courbet : réaliste, romantique, sensible, mélancolique, exubérant, productif, vigoureux... Il est tout cela.

Né à Ornans en 1819, il fut toujours très attaché à sa Franche-Comté. Il aima dès l'adolescence se promener, découvrir une nouvelle brèche, un ruisseau, une chute, des rochers, une falaise, un miroir d'eau, chasser et pêcher... Si ses toiles sont désertées par l'âme humaine, elles sont animées. Comment ? Par le ciel, par la force de l'eau, par l'obscurité des forêts, par une habitation rurale ou une papeterie. Rarement un paysage grandiose, mais plutôt un détail, comme un portrait. Réaliste, certes, par la puissance et le souci du détail, mais romantique par sa sensibilité et son exaltation certaines. L'historienne de l'art Dominique de Font-Réaulx a souligné que les motifs de sa région natale qu'il peignait sont des « paysages parcourus à pied, observés à hauteur d'œil, éprouvés par la fatigue des jambes. [...] Il savait prendre le temps d'observer la nature, de la sentir, de l'éprouver ».

En 1841, il découvre la mer au Havre. Ce fut un émerveillement. Il écrivit à ses parents : « Nous avons enfin vu la mer, la mer sans horizon (que c'est drôle pour un habitant du vallon). C'est trop attrayant, on se sent entraîné, on voudrait partir voir le monde entier. » En y retournant en 1859, il fait la connaissance d'Eugène Boudin dans sa boutique d'encadreur-libraire, qui sera considéré comme le précurseur de l'impressionnisme. Il tombe en admiration devant ses peintures : « Vous êtes un séraphin ! Il n'y a que vous qui connaissiez le ciel. » Ils se rendront ensemble à Honfleur.

Plus tard, à l'été 1865, Courbet séjourne à Trouville-sur-Mer. Le casino met à sa disposition un logement sur la mer. Il y fait poser les femmes du monde, se baigne, retrouve Boudin, invite Claude Monet, « forme » James McNeill Whistler. Il peint aussi ce qu'il appelle des « paysages de mer ». Il y a certes la découverte de la Manche, mais aussi celle du ciel. Eau et nuages forment deux éléments indissociables d'un tout marqué par les variations météorologiques. Cette période est extrêmement productive. Il déclare avoir « fait 1 000 tableaux, si ce n'est plus... » En 1866, il séjourne à Deauville, invité par le duc de Choiseul. En 1867 et 1869, il est à Étretat. Il aime passionnément les bains de mer. Il se le rappela sur son lit de mort, en écrivant au docteur Collin ces quelques lignes : « quand je suis dans l'eau, j'y resterais des heures, regardant le ciel au-dessus de moi, à faire la planche. Je suis comme un poisson dans l'eau. » (décembre 1877).

Gustave Courbet, *Le Saut de la Brème*, vers 1864, huile sur toile, Ornans, Institut Gustave Courbet.Charles Jérémie Fuhr, *Portrait de Gustave Courbet d'après une photographie de Pierre Petit*, après 1860, photolithographie, Ornans, Institut Gustave Courbet.

Tant admiré pour ses portraits commandés en pagaille que pour sa rapidité d'exécution, il devient un paria. Il joue un rôle actif durant les événements de la Commune de Paris et dans la destruction de la colonne Vendôme. Trois semaines après que la colonne soit mise à bas, il est arrêté et emprisonné durant six mois. Libéré en mars 1872, il est condamné à payer une amende. Il retourne à Ornans et reçoit tant de commandes, qu'il monte un atelier : quatre peintres commencent les toiles qu'il termine et signe. Le 30 mai 1873, l'Assemblée nationale vote la reconstruction de la colonne en précisant que Courbet devra payer une partie des frais et saisit ses biens à titre conservatoire. Le 23 juillet, il choisit l'exil en Suisse où il mourra quatre ans plus tard, amer et assez seul.

Louis Moullin, *Gustave Courbet à Trouville*, 1865, dessin à l'encre et lavis sur papier, Ornans, Institut Gustave Courbet.

Difficile à enfermer dans une seule boîte, il fut tout à la fois, l'invité du duc de Choiseul à Deauville, le peintre de la bourgeoisie qui lui commanda ses portraits, et un communard... Dans l'exposition, vous découvrirez une vingtaine de toiles de Courbet, ainsi qu'une quinzaine de gravures d'interprétation de son œuvre, des documents d'archives et photographiques, et une section montrant Trouville-sur-Mer en 1865, année de l'un de ses séjours dans la cité balnéaire.

Musée Villa Montebello, exposition « Courbet. Jeux d'eau, de la source à l'océan », du 2 juillet au 31 décembre 2022. Informations sur le site : www.museevillamontebello.com. Nocturne au musée le 28 août, dans le cadre des Nuits Normandie Impressionniste et de l'exposition Courbet.

ÉVÉNEMENTS

À REGARDER ET À VIVRE

TROIS PIÈCES DE THÉÂTRE SONT À DÉCOUVRIR CET ÉTÉ

LE 3 JUILLET, À 18H

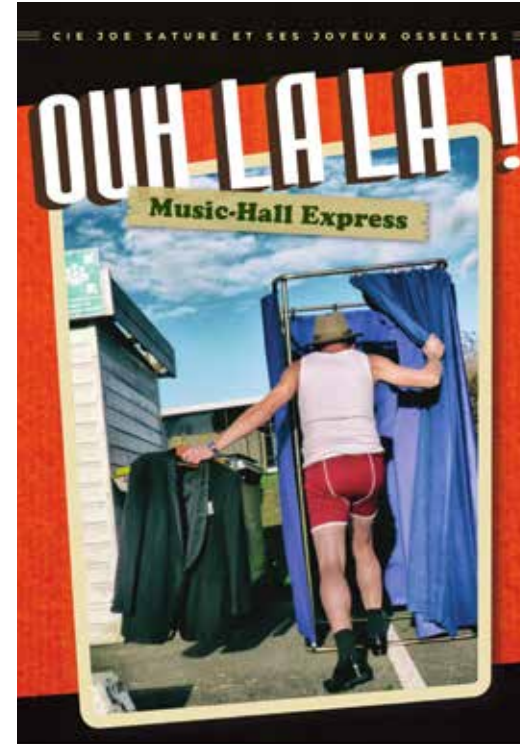
La compagnie des Allumeurs de réverbères donnera *Le Bal des voleurs* de Jean Anouilh dans le jardin du Musée Villa Montebello. Des voleurs, habitués à vivre de menus larcins, vont se déguiser pour infiltrer la famille d'une riche comtesse. Mais rien ne va se passer comme prévu car l'amour va s'en mêler.

LE 26 JUILLET, À 18H

Laissez-vous embarquer à bord du spectacle de rue *Ouh la la !*, mené par la compagnie Joe Sature. Quatre musiciens fantaisistes jouent, amusent, passent du coq à l'âne et nous transportent à bord de leur vaisseau ivre.

LE 3 AOÛT, À 18H

La compagnie Bloomsbury réinterprétera la comédie de William Shakespeare *As you like it* dans le jardin du Musée Villa Montebello. Rosalinde tombe amoureuse d'Orlando et se retrouve bannie par son oncle. Elle s'enfuit avec sa cousine Célia et part rejoindre son père, banni lui aussi. La forêt des Ardennes va devenir le lieu de vie d'une micro-société portée à la discussion, à la plaisanterie et à l'amour.

À ÉCOUTER
ET À DANSERTOUT AU LONG DE L'ÉTÉ, TROUVILLE-SUR-MER
VOUS EMBARQUE EN MUSIQUE

JEUDI 14 JUILLET, 21H

ESPLANADE DU PONT, CONCERT DE L'ARMADA ROYALE

Cet orchestre va vous enivrer en live pour le plus grand plaisir de vos oreilles et de vos yeux. Ambiance assurée !

VENDREDI 22 JUILLET, 21H

EN FACE DE LA MAIRIE, CONCERT DE L'ART BIG BAND

Cette formation réunit une vingtaine de musiciens amateurs et professionnels, qui partagent tous la même passion pour le jazz. Découvrez la dynamique scénique étonnante de ce groupe.

VENDREDI 29 JUILLET, 21H

ESPLANADE DU PONT, CONCERT DE JAHEN OARSMAN

Avec son univers folk, cet artiste vous invite à partager une balade à la fois musicale et humaine. Laissez-vous charmer.

VENDREDI 5 AOÛT, 21H

EN FACE DE LA MAIRIE, CONCERT DE SOUL TRIP

Ce quatuor soul-pop franco-britannique dégage force, énergie et chaleur. La musique est groovy et donne envie de bouger.

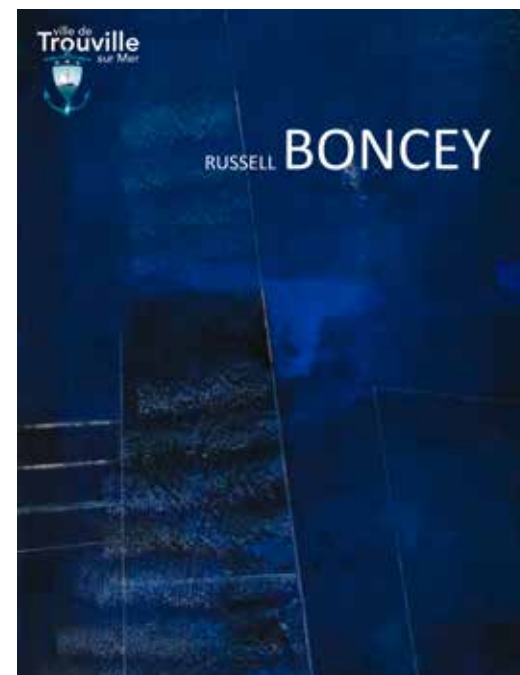
VENDREDI 19 AOÛT, 21H

ESPLANADE DU PONT, CONCERT DE KOKO BLUE

Le groupe mêle compositions et reprises seventies, sous des accents pop rock, jazzy blues ou fusion. Venez vibrer sous les accords.

À VOIR
ET RESSENTIRLE PREMIER ÉTAGE DE LA ROTONDE
DE LA MAIRIE ACCUEILLE DEUX EXPOSITIONS

L'une du 16 mai au 24 juin, de Nathalie Villemur. Elle dévoile des photographies de la plage de Trouville-sur-Mer, à toute heure du jour et par tous les temps. Comme une addiction. Lui succèdera, du 4 juillet au 9 septembre, Russell Boncey. Immergez-vous dans son univers pictural haut en couleurs et en formes, parfois agrémenté de poèmes.



UNE BELLE RÉCOMPENSE



Frédéric Encel, Trouvillais de cœur et fondateur des Rencontres géopolitiques de Trouville-sur-Mer, a remporté le 9 mars le Prix du livre de géopolitique 2022 décerné par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour son ouvrage *Les Voies de la puissance* aux éditions Odile Jacob. Toutes nos félicitations pour cette belle reconnaissance ! Et rendez-vous du 30 septembre au 2 octobre pour les 7^{es} Rencontres géopolitiques de Trouville-sur-Mer. Elles se tiendront pour la première fois sur trois jours afin de réaliser le souhait de beaucoup : une journée consacrée aux lycéens.

EN PRÉPARATION !

Le festival Off-Courts se tiendra du 2 au 10 septembre à Trouville-sur-Mer pour sa 23^e édition. Au menu de cette célébration du court-métrage : compétitions, projections, rencontres, concerts, laboratoires de création, marché du film, animations, projections scolaires...



LA MER A SA FÊTE LES 16 ET 17 JUILLET

La fête de la Mer a, comme tout le monde, pâti ces deux dernières années de la pandémie ; elle retrouve enfin son vrai format : deux jours entiers de festivités et d'hommages. **Le samedi, de 10h00 à 18h00**, sur le parking de la mairie, vous trouverez le village « Fête de la mer ». Au menu : démonstrations de chiens de sauvetage par l'association Aquadog, présentation du *François Manique* (sloop coquiller de l'association Petit Foc) et d'associations (Capac de Dives-sur-Mer, SNSM, CNTH, Amis du Musée...), stands artistiques (bijoux, objets, peintures, bois flottés...), concours de rillettes de maquereaux (11h30), jeux traditionnels anciens en bois et déambulation du groupe de chants de marins *Les marins du Cotentin*... Une conclusion en beauté à 23h00 : feu d'artifice tiré sur la plage. **Le dimanche** sera consacré aux marins-pêcheurs et aux péris en mer : départ du défilé cérémonial de la *51st Highland Division Memorial* (9h30), messe en hommage aux péris en mer à l'église Notre-Dame-des-Victoires (10h), dépôt de gerbes auprès de la stèle de la jetée (11h30), embarquement du prêtre sur le bateau *Le Dama'Lujo* pour une absoute en mer (14h15).

ENVIRONNEMENT

DES ÉOLIENNES AU LARGE DE LA NORMANDIE

Présenté comme un projet à haute valeur écologique et économique, les éoliennes en mer n'emportent pourtant pas l'ensemble des suffrages des élus locaux et des citoyens. Immersion au cœur de ce dossier controversé.



LE CONTEXTE

Pour lutter contre le dérèglement climatique et sortir progressivement des énergies fossiles, la France va devoir développer ses capacités de production d'électricité décarbonée. Bénéficiant de 11 millions de km² de zone maritime, elle a toute l'envergure pour devenir l'un des leaders mondiaux des énergies marines.

LA MISE EN ŒUVRE

À l'issue d'un débat public organisé entre 2019 et 2020, l'État a fait le choix de développer un premier parc éolien (Courseulles-sur-Mer), d'environ 1GW, en Centre-Manche. Jusqu'au 16 mai, était soumis à la concertation la réalisation d'un second projet (Barfleur) dans la partie Est de cette zone.

QUELLES CONSÉQUENCES SUR LA PÊCHE ?

Les pêcheurs normands ont exposé leurs vives inquiétudes quant à l'impact de ces projets éoliens sur l'activité de pêche. Tout d'abord, l'implantation de ces industries offshore entraînerait de facto la perte sèche de zone de pêche. Par ailleurs, les sons et vibrations émis par les usines éoliennes en phase de travaux mais également en phase de fonctionnement laissent craindre un risque élevé de perte de la biodiversité.

Comment anticiper les comportements (notamment la reproduction) des espèces comme la sole, le maquereau ou la coquille Saint-Jacques ? L'activité dépend de l'état des ressources qui lui-même dépend de la qualité du milieu marin. L'inquiétude est donc vive au sein de la profession.

ET DU CÔTÉ DE NOS ÉLUS ?

À l'initiative de Sylvie de Gaetano, Maire de Trouville-sur-Mer, des élus du Calvados, dont la commune accueille un port de pêche, se sont retrouvés pour un temps de travail autour du projet éolien. Ils ont entendu les craintes des pêcheurs mais aussi les perspectives écologiques et économiques portées par ce projet. Pour finaliser ce travail de concertation, une délibération a été soumise au vote du conseil municipal (6 avril) pour entériner l'avis suivant : le conseil municipal soutient le projet en émettant un avis favorable sous réserve que soient prises en compte les observations formulées à partir de l'exploitation du parc éolien de Courseulles en 2023 (conséquences de l'exploitation des éoliennes sur la biodiversité, les fonds marins et l'activité de pêche prioritairement).

Pour aller plus loin, consultez le rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) qui dresse un état des lieux alarmant du changement climatique et de ses conséquences à l'échelle planétaire.

TOUS RESPONSABLES, TOUS GAGNANTS

Deux pas de plus ont été franchis pour plus de développement durable et de propreté avec We Now et Mégo !. La mairie poursuit ses efforts.



Nous y sommes : les projets We Now et Mégo !, dont nous vous parlions dans la *Mouette* n° 2 en 2021, sont rentrés dans leur phase d'exécution.

Suite au constat que les mégots représentent 50% des déchets sauvages et que 12% des cigarettes sont jetées sur la voie publique, la mairie mène une action volontariste avec le soutien financier de l'éco organisme Alcome et l'aide technique de Mégo Normandie. Après la localisation des points stratégiques et l'installation de cendriers de rue, les mégots seront collectés par la société Mégo !, qui sensibilise au ramassage des filtres de cigarettes et à leur recyclage en mobilier urbain. Plus question donc de jeter son mégot par terre ! La mairie a pris un arrêté et a demandé à la police municipale de veiller à faire respecter cette interdiction.

Par ailleurs, l'entreprise We Now, soutenue par l'Organisation des nations unies, vient d'installer dans les véhicules de la mairie un dispositif qui informe les conducteurs sur leur consommation en carbone et les astuces pour la réduire. Elle va aussi étudier l'éligibilité des véhicules au mode électrique (plus économique et écologique). Enfin, We Now intègre dans son fonctionnement la compensation des émissions de CO2 en finançant des projets ONU et la plantation d'arbres au niveau local.

Mais il faut faire plus. C'est pourquoi la mairie souhaite s'inscrire dans la charte « Plage sans déchet plastique » du ministère de la Transition écologique et solidaire et dans sa dynamique d'engagements pluriannuels du plan biodiversité qui fixe l'objectif de zéro plastique rejeté en mer d'ici 2025. Comme 80% des déchets marins proviennent de la terre, il est urgent d'agir. D'autant qu'avec la pandémie, on constate la recrudescence d'une pollution directement liée aux lingettes, gants, mouchoirs et masques jetés sur la voie publique ou en pleine nature. La charte comprend trois axes et 15 engagements. Chaque collectivité sera évaluée sur ses actions et se verra attribuer un palier : du palier 1, avec 5 engagements réalisés au palier 3, avec 15 réalisés.

Premier axe : la sensibilisation. Cinq engagements afin de toucher tous les publics dans des actions collectives et ciblées : mettre en place une information tout public ; communiquer aux usagers les lieux de tri et de collecte ; sensibiliser les jeunes ; accompagner les hébergements touristiques et les loisirs nautiques ; mobiliser les commerçants sur les alternatives au plastique.

Deuxième axe : la prévention. Elle va notamment concerner les événements qui se tiendront en extérieur et dont les organisateurs devront respecter le zéro plastique inscrit dans le cahier des charges. La consigne des contenants sera expérimentée, l'utilisation des matériaux durables promue, et les professionnels engagés valorisés.

Troisième axe : ramassage, nettoyage, collecte et tri. Un effort particulier sera fait pour doter les lieux de containers et poubelles de tri. Le ramassage, lui, sera adapté dans sa fréquence et dans la façon de le pratiquer et comptera aussi sur l'engagement des citoyens. Enfin, 30% des personnels en charge de l'entretien des plages seront formés de façon spécifique.

L'inscription de Trouville-sur-Mer dans cette charte est donc à l'étude aujourd'hui. Dossier à suivre.

ENVIRONNEMENT

LA VILLE DE TROUVILLE-SUR-MER VEUT RÉDUIRE SES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Dans la continuité de ses actions en faveur de la transition écologique et dans le but de faire de Trouville-sur-Mer une ville plus verte et plus résiliente, la municipalité s'engage sur plusieurs défis forts et à haute valeur écologique et économique.

À la suite du rapport alarmant du GIEC et de la flambée des prix de l'énergie, il est nécessaire de réduire significativement notre consommation d'énergie. C'est pour cette raison que la réouverture du bassin extérieur de la piscine municipale, véritable gouffre énergétique, a été reportée au 11 juin.

Pour aller plus loin, la municipalité souhaite actionner deux autres leviers et a besoin, pour cela, du soutien de tous les Trouvillais.

LA RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 2 mai, l'équipe municipale a procédé à l'extinction de l'éclairage public, à partir de minuit, dans les zones résidentielles. Cette phase test est effectuée sur le plateau d'Hennequeville qui bénéficie du réseau d'éclairage le plus étendu. Cette expérimentation, si elle s'avère concluante,

sera déployée dans l'ensemble des zones résidentielles de la commune et permettra une baisse importante tant de la consommation d'énergie que de la facture énergétique de la collectivité. En effet, dans la mesure où les collectivités territoriales ne bénéficient pas du bouclier tarifaire comme les particuliers, pour elles le coût de l'énergie a flambé.

Par exemple, le coût pour une armoire d'éclairage public alimentant 92 luminaires est passé de 900 euros à 2.500 euros à consommation équivalente pour seulement deux mois ! Soit une augmentation de 300%.

LA RÉDUCTION DES INTERVENTIONS TECHNIQUES MÉCANISÉES

Des réflexions sont en cours sur l'utilisation des balayeuses, laveuses et cribleuses qui représente une ligne énergétique considérable ainsi que sur le choix de solutions alternatives au brûlage au gaz des végétaux sur les trottoirs.

Nous ne pouvons aujourd'hui fermer les yeux sur la nécessité absolue de s'inscrire dans la transition énergétique pour protéger l'environnement ; nous avons également le devoir de gérer le budget municipal de façon raisonnable et raisonnée.

En outre, l'équipe municipale et les agents de la ville, ensemble, s'attachent à appliquer les consignes de base pour réduire la consommation d'énergie sur les lieux de travail.

Ainsi, outre les réflexes devenus presque automatiques d'éteindre systématiquement l'éclairage des locaux, de mettre les ordinateurs et photocopieurs en veille dès lors qu'ils ne sont pas utilisés et de ne pas laisser inutilement en marche les moteurs des véhicules municipaux, plusieurs décisions fortes ont été adoptées dès la mi-avril : baisse de la température de l'eau chaude dans les locaux municipaux, baisse du chauffage de deux degrés dans l'ensemble des bâtiments municipaux (sauf crèche, Roseraie et musée pour des raisons de conservation des œuvres) et du centre de consultations médicales et coupure générale du chauffage le 1^{er} mai.

Ces actions responsabilisent chacun et agissent sur la consommation énergétique collective. Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien pour ces actions simples et concrètes. Chaque effort individuel a un effet sur la consommation énergétique collective, c'est pourquoi, nous avons besoin d'être tous solidaires.

SOCIAL

LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT LES ÉTUDIANTS !

Les étudiants trovillais, dont les parents habitent en résidence principale sur la commune, peuvent bénéficier d'une bourse d'aide. Quelques conditions doivent être remplies : faire des études supérieures et avoir des frais spécifiques inhérents à celles-ci (hébergement, frais d'inscription, matériels spécifiques liés aux études, frais de transport, ...) ; réaliser un travail saisonnier durant l'été...

Le dossier de demande 2022 est à retirer au CCAS.

PROGRAMME ERASMUS + DE L'UNION EUROPÉENNE

Chaque année depuis 2020, la commune Trouville-sur-Mer accueille des stagiaires européens dans le cadre de la mise en place de programme ERASMUS + de l'Union Européenne. Les étudiants sont en stage de 14 jours à 2 mois selon les classes et les niveaux. Ils bénéficient d'une bourse européenne qui leur permet de réaliser leur séjour. Il ne s'agit que d'une aide bien entendu qui ne couvre pas la totalité des frais du programme.

Pour permettre l'accueil de ces enseignants et élèves, l'association Normandie Go est à la recherche de logements à budget étudiants, en famille d'accueil ou en appartement.

Nous faisons appel à la solidarité des trovillais pour accueillir nos étudiants et enseignants ou faciliter leur hébergement.

Merci beaucoup pour votre soutien.

PLAN BLANC CANICULE !

Avec l'arrivée de l'été et le phénomène de risque caniculaire qui en découle, il est nécessaire d'identifier les personnes vulnérables de la commune afin de leur apporter une réponse efficace en cas d'alerte.



Pour se faire, un formulaire est disponible à l'accueil du C.C.A.S. ou de la Mairie de Trouville-sur-Mer.

Il est à compléter par les personnes (adultes handicapées et personnes âgées de plus de 65 ans, isolées vivant sur la commune de Trouville-sur-Mer)

LA CANICULE EN 3 POINTS

- Il fait très chaud
- La température ne descend pas la nuit
- Le phénomène dure au moins 3 jours

acceptant d'être inscrites sur le fichier de recensement communal du plan Canicule. Il permet de bénéficier d'un soutien des services municipaux en cas de déclenchement du plan par le Préfet.

Nous comptons sur l'aide des voisins, des amis, pour nous informer de certaines situations concernant ces personnes, et les inscrire sur la liste des personnes les plus vulnérables.

Merci à tous de votre solidarité.

CONTACT POUR TOUTE INFORMATION OU RENSEIGNEMENT :
Centre Communal d'Action Sociale
de Trouville-sur-Mer
17, rue Biesta Monrival
14360 Trouville-sur-Mer
Tél. 02 31 14 65 50

EN CAS DE DOUTE : APPELEZ LE 15

QUELS SIGNAUX DOIVENT ALARMER ?

Crampes ; fatigue inhabituelle ; maux de tête ; fièvre supérieure à 38 degrés ; vertiges et nausées ; propos incohérents.

JEUNESSE & SPORTS



LE CENTRE AÉRÉ

Lieu : école René Coty
Enfants accueillis : 3 à 13 ans
Dates : du 11 juillet au 19 août, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h00, hors jours fériés
Inscriptions : uniquement sur le portail familles (<https://trouvillesurmer.portail-familles.app>), depuis le 16 mai

Un service de navette gratuit permet aux enfants de s'y rendre le matin et d'être déposés près de leur domicile le soir (horaires et circuit disponibles sur le portail familles).

Au programme : activités manuelles, activités collectives sportives, jeux d'expressions adaptés à chaque tranche d'âge. Chaque semaine : une sortie piscine, une lecture de conte, une sortie ludique (zoo, Festyland, Girafou, Chatzi Park, ferme pédagogique, labyrinthe de maïs...), un grand jeu pour clore la semaine (cluedo, chasse au trésor, kermesse, olympiade...).

Au menu, le midi, des repas équilibrés et adaptés, préparés sur place par l'équipe d'agents de restauration scolaire avec des produits frais et de saison. Les enfants auront aussi un goûter à 16h30.

TROUVILLE-SUR-MER
TERRE DE JEUX 2024

En 2024, Paris accueille les jeux olympiques et para-olympiques avec un vœu : que ces jeux soient ceux de la France entière. Avec le label Terre de Jeux 2024, ce vœu est déjà devenu réalité. Il est même un dispositif unique dans l'histoire des Jeux. De la commune à la région, en passant par les différents acteurs du mouvement sportif (notamment les fédérations sportives), les collectivités territoriales vont pouvoir œuvrer pour une pratique du sport plus développée et inclusive.

Ce label permet à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs : la célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ; l'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ; l'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Le label Terre de Jeux 2024 offre aux collectivités la possibilité d'échanger avec les autres membres du réseau (1 700 labellisés environ) sur les types d'actions possibles pour promouvoir le sport et les Jeux, et à chacun de bénéficier de la force de communication d'un tel événement. Toujours dans le respect de la charte olympique et de la charte éthique de Paris 2024. Et dans l'objectif de valoriser

INSCRIPTIONS
EN COURS

VOUS DEVEZ FAIRE GARDER VOS ENFANTS CET ÉTÉ ?
 N'OUBLIEZ PAS DE LES INSCRIRE !
 NOUS RAPPELONS DATES, PROCÉDURES ET PROGRAMMES.

LE CLUB DE LA PLAGE

Lieu : plage, entre le circuit de voitures et les trampolines
Enfants accueillis : 3 à 12 ans
Dates : du 11 juillet au 26 août, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, jours fériés compris
Inscriptions : document téléchargeable dès à présent sur le site de la ville à renvoyer à l'adresse mail centre-loisir@mairie-trouville-sur-mer.fr

Au programme : pour les plus petits, manège, poney, bibliothèque, piscine dans la pataugeoire, jeux de plage ; pour les plus grands, surf, paddle, jeux sportifs, cerf-volant. Par demi-journée ou journée entière (nombre de places limité).

12^e FESTIVAL DU CERF-VOLANT
16 & 17 AVRIL 2022

À NOTER !

Les rendez-vous sports-santé proposent de la marche et de la marche dynamique le samedi de 10h30 à 11h30. Les samedis 4 et 18 juin sur le front de mer, parvis de la piscine, à Trouville-sur-Mer. Les samedis 11 et 25 juin à Hennequeville (point de ralliement à l'école René-Coty).
29 octobre : la trace nocturne

OFFICE DE TOURISME – ATTRACTIVITÉ

L'OFFICE DE TOURISME CE N'EST
PAS QUE POUR LES TOURISTES !

Nombreux sont ceux qui connaissent la devanture de cet établissement situé sur le quai, mais combien de Trouvillais osent en franchir le seuil ? Pourtant, l'Office de Tourisme et d'attractivité (« OT » pour les intimes) s'adresse tout autant aux résidents qu'aux visiteurs, notamment pour tout ce qui concerne les loisirs et les animations. Ouvert toute l'année, l'Office de Tourisme propose une multitude de possibilités pour les Trouvillais.

Organisateur d'événements festifs et populaires, pour tous les publics, tels que la patinoire, la grande roue, la chasse aux œufs, la Colors Party, les grands jeux sur la plage, les parades et animations d'Halloween, les festivités de Noël et de la Saint-Sylvestre, l'Office de Tourisme recense également toute l'offre sur le territoire. De la programmation culturelle de la ville aux activités sportives en passant par les vidéos-greniers et les concerts, l'information est ainsi diffusée au travers de l'agenda trimestriel, disponible à l'accueil, du site internet, de la page Facebook et de la newsletter (pensez à vous y inscrire pour ne rien manquer de notre actualité !). L'Office du Tourisme édite également nombre de brochures destinées à faciliter le quotidien de tous. Que vous recherchiez un hébergement pour les membres de votre famille, les horaires des marées, un professionnel de l'événementiel pour votre anniversaire, une activité à faire avec vos enfants, nos conseillers sont à même de répondre à toutes vos demandes.



Saviez-vous que votre Office de Tourisme héberge une boutique ? Exit les souvenirs démodés produits à l'autre bout du monde, une belle sélection de produits tendance normands ou fabriqués en France vous y attend : vêtements et accessoires de mode, thé de Trouville, livres, cartes postale, affiches... de quoi faire plaisir et se faire un petit cadeau.

LA QUALITÉ AVANT TOUT !

Depuis 2012, la ville et l'Office de Tourisme se sont engagés dans une démarche de labellisation Famille Plus, dont l'objectif consiste à marquer l'identité familiale de la station et améliorer l'offre en matière de services et de produits. Cela se concrétise par la création de jeux pour enfants (Mystère sur le tournage, un jeu à faire en famille), l'animation des ateliers créatifs "Brico' cool", des concours de châteaux de sable, des chasses au trésor (pour gagner plein de cadeaux) à tarifs doux durant les vacances pour s'adapter au budget de tous.

L'Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer, classé en catégorie 1, a obtenu le label Qualité Tourisme, gage de la qualité de notre service, de la diversité de nos offres et de l'efficacité de notre personnel. Soucieux d'être le plus inclusif possible, notre Office de Tourisme est également titulaire du label Tourisme et handicap pour les 4 handicaps (visuel, auditif, mental et moteur), depuis mars 2021.

POUR LES PROFESSIONNELS

Enfin l'Office de Tourisme est l'interlocuteur idéal pour tous les professionnels Trouvillais, que vous soyez restaurateurs, hébergeurs, prestataires d'activités de tourisme ou d'événementiel, artisans, commerçants. La mise en place de partenariats permet de mettre en avant nos professionnels, tant sur nos supports de communication que lors des salons professionnels et grand public, tout en assurant des revenus propres à l'Office de Tourisme.

Dans un marché du tourisme composé d'un écosystème d'acteurs, une des missions de l'Office de Tourisme est la mise en réseau de l'ensemble de ces acteurs, pour générer des synergies et proposer à nos clientèles, qu'elles soient locales ou étrangères, une offre diversifiée et qualitative. Un échange gagnant-gagnant pour tous.

Alors n'hésitez plus, venez nous voir ! Nous serons ravis de vous aider.

COLORS PARTY !

Samedi 2 juillet de 17 h à 21 h : 1^{ère} COLORS PARTY sur la plage de Trouville-sur-Mer ! Un événement festif et convivial pour fêter le début de l'été !

Au programme : « Bulle-foot » géant, simulateur de surf, animations ludiques, cracheur de feu, et un grand lancer de poudre de couleurs* (biodégradable !) à la façon de la fête indienne « Holi » !

Des foodtrucks et stands de dégustation sauront vous rafraîchir et ravir vos papilles, tout en profitant du coucher de soleil sur des transats, avec Julien Créance aux platines, fidèle DJ du Point Bar, dans une ambiance 100% fun et estivale !

*Vente de poudre colorée sur place le jour J.



INSPIREZ-VOUS !

Tout frais, tout beau, le nouveau magazine de destination de l'Office de Tourisme est disponible ! Histoire, recettes, petits secrets trouvillais, activités en famille, restaurants, commerces... Vous trouverez toutes les informations utiles sur les loisirs de notre belle ville.

Venez chercher votre exemplaire à l'Office de Tourisme ou chez nos partenaires !

La première de couverture est signée de l'artiste Eric Garence.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Outre son magazine de destination l'Office de Tourisme édite chaque année, plusieurs brochures utiles à tous et disponibles pour les habitants de Trouville-sur-Mer : horaires des marées, agendas trimestriels, guide des hébergements, programmes des vacances, plans...

L'Office de Tourisme s'engage dans une démarche durable pour ses éditions. Ainsi, nous travaillons avec des imprimeurs certifiés Imprim'Vert® et les quantités sont gérées de façon raisonnée, en imprimant que ce qui est nécessaire. Les éventuels reliquats sont recuclés.

RESTEZ INFORMÉ
DE L'ACTUALITÉ ET DES ÉVÉNEMENTS

ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER !

sur www.trouvillesurmer.org
 par mail : tourisme@trouvillesurmer.org
 ou à l'accueil de notre Office de Tourisme



Dès 6 ans, en famille ou entre copains, découvrez

MYSTÈRE sur le tournage

UN JEU D'ENQUÊTE
À FAIRE DANS LA VILLE !

16 € en exclusivité
à la boutique l'Office de Tourisme



LA TRIBUNE DES CONSEILLERS

LE MOT DE LA MAJORITÉ

CAP VERS L'EMPLOI POUR LES SÉNIORS

Depuis presque un an, la municipalité travaille avec la direction de Pôle Emploi Honfleur pour mettre en place un projet de retour vers l'emploi de séniors.

Les séniors qui souhaitent retrouver un emploi sont souvent confrontés à de nombreuses difficultés. Pour les entreprises, les freins à l'embauche sont multiples : salaires plus élevés, risque de manque de flexibilité, connaissance parfois limitée des outils numériques... même quand les offres d'emploi et les besoins en recrutement sont là, comme c'est le cas sur le territoire de la Côte fleurie.

« Après la crise sanitaire, nous avons eu une reprise économique très forte qui a profité aux jeunes, avec notamment un plan gouvernemental pour favoriser leur embauche, mais rien pour les séniors » constate Olivier Langlois, Directeur du Pôle Emploi Honfleur. Depuis un an, nous connaissons une baisse de 15% du nombre de demandeurs d'emploi sur le secteur de Honfleur, or la baisse est de seulement 2,5% pour les séniors. C'est pourquoi, suite à une forte mobilisation de l'équipe municipale, le Directeur se décide à lancer « un dispositif particulier qui ne fait pas partie de l'offre de service classique de Pôle Emploi ».

UN DISPOSITIF ORIGINAL

L'originalité de cette action repose sur ses particularités : un accompagnement intensif 5 jours sur 7 pendant 7 semaines, un coaching collectif et individuel au plus près des demandeurs d'emploi et du terrain et enfin un accompagnement permettant de valoriser les compétences liées à l'âge (éthique, bienveillance, authenticité, souhait de partage...). La force du coaching, bien différent de la formation, provient du fait qu'il se fonde sur l'expérience, sur les compétences de la personne et sur sa capacité à faire émerger des solutions. Les stagiaires se sont ainsi ouverts à des domaines ou des fonctions inimaginables au démarrage du dispositif.

C'est pourquoi le projet se nomme « Atouts Age ».

Nos 10 séniors ont été accompagnés par l'Infrep de Touques et accueillis par la Maison des Associations de Trouville-sur-Mer, du 31 janvier au 17 mars 2022. Cap emploi et le PLIE du Pays d'Auge ont été aussi mobilisés.

Sonia Minkoff, l'accompagnatrice et coach, a su fédérer ces femmes (et oui, pour cette session il n'y avait que des femmes !) de mondes et de parcours différents ; elle a favorisé le développement des échanges, l'écoute et le respect mutuel. Un groupe extrêmement soudé s'est ainsi constitué.

UNE DOUBLE APPROCHE

Pour permettre à nos séniors de bouger les lignes, deux approches principales ont été abordées.

La première avait pour objectif le travail sur soi : valoriser son propre parcours professionnel pour favoriser la confiance en soi ; s'appuyer sur ses expériences, ses aptitudes et ses compétences ; identifier ses atouts et ses axes d'amélioration. La seconde cibait une approche métier et une possible évolution dans la recherche d'emploi. L'objectif était d'appréhender le bassin économique local et d'identifier les métiers en tension.

DES ENTREPRISES TROUVILLAISES QUI JOUENT LE JEU

Monoprix, le Casino, les Cures Marines et le CCAS sont intervenus pour présenter leurs métiers, leurs possibilités et leurs difficultés de recrutement, et ont proposé d'accueillir les seniors en stage.

Ainsi, un stage en entreprise était prévu sur 5 jours du 7 au 11 mars. Cette immersion professionnelle a permis à nos séniors de découvrir ou redécouvrir un métier et un environnement de travail en fonction de ses appétences et potentielles compétences.

UNE COOPÉRATION ENTRE TOUS LES ACTEURS

Le but de cette opération était de lever les freins et inquiétudes des séniors et de valoriser les atouts liés à l'âge pour les mettre au service des entreprises.

Sur les 10 séniors, 7 femmes ont suivi la totalité du dispositif. Tout au long du parcours, nos 7 femmes ont été entourées et accompagnées, à la fois par leur coach, Myriam, mais aussi par Pôle Emploi et l'équipe municipale qui les a suivies de près et a sollicité des entreprises trouvillaises en fonction des besoins des candidates.

L'investissement de chaque acteur a vraiment été au rendez-vous. Une belle coopération entre tous a ainsi permis à cette équipe de femmes très dynamiques un retour vers l'emploi.

DES EMPLOIS TROUVÉS

Aujourd'hui, sur nos 7 femmes, 2 sont en CDI dont une dans la zone d'activités à Hennequeville chez Home Rénovation, 2 en CDD, 2 en cours de recrutement et 1 suit un parcours de formation.

Par ailleurs, ces femmes n'ont pas gagné qu'un emploi, elles ont aussi et surtout développé une belle amitié.

La ville de Trouville-sur-Mer est fière d'avoir impulsé et co-organisé ce parcours riche d'enseignements.

Nous remercions l'ensemble des acteurs de ce projet pour leur investissement et bon-vent à nos stagiaires !

Notre réflexion avec Pôle Emploi continue afin qu'un nouveau projet puisse voir le jour en 2023.

Dominique Vignesoult

Conseillère en charge des demandes des subvention de la commune, de l'insertion, du projet France Services et des référents de quartier.

LA TRIBUNE DES CONSEILLERS

LE MOT DE L'OPPOSITION

COMMENT SE DONNER BONNE CONSCIENCE AVEC L'ÉOLIEN

Lors du dernier conseil municipal, notre opposition a voté contre une délibération passée sous silence et pourtant le sujet était grave. Comment aujourd'hui, la majorité a pu voter favorablement la création d'un nouveau parc éolien en mer, au large de la Normandie, au sein de la zone « Centre Manche » ? Certes, elle s'est donnée bonne conscience en émettant une réserve sur des études à venir. Mais voilà, il s'agit d'un problème mondial qui ne peut être balayé d'un revers par une délibération municipale.

Ce nouveau « Centre Manche » sera le deuxième après celui de Courseulles. Alors comment ne pas s'inquiéter pour le respect de l'environnement, les atteintes portées à la biodiversité marine, les zones supplémentaires d'exclusion pour nos pêcheurs, les raccordements de ces parcs aux réseaux terrestres avec des câbles non protégés et toutes les pollutions liées à ces constructions comme le bétonnage de nos fonds marins. Nous passons sur l'aspect économique d'un tel centre dont les appels d'offre avec des sociétés étrangères comme des fonds de pension sont monnaie courante.

Lors de ce conseil, la Maire n'a même pas évoqué le problème crucial de la durée de vie d'un tel parc, qui est d'environ 20 ans, et de son démantèlement. A ce jour, aucune solution mondiale n'a été trouvée pour le recyclage des éoliennes dans son ensemble (pales et pylônes). Il y a déjà l'épineux dossier du recyclage des déchets nucléaires. Nous voici encore avec un problème de pollution et de déchets avec l'éolien en mer.

L'éolien n'est pas la solution de tous les maux de notre planète. Le rapport des experts de l'ONU qui font partie du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) publié le 4 avril 2022 en est la preuve. Ce rapport est consacré aux solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elles ont pour objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré. Dans ses préconisations, le GIEC suggère de remplacer notamment les énergies fossiles par des énergies renouvelables comme l'éolien par exemple. Mais, le rapport va plus loin en soulignant l'importance et l'urgence de limiter le gaspillage alimentaire, de repenser le fonctionnement des zones urbaines, préserver nos écosystèmes comme les prairies, les zones naturelles, les forêts et les zones humides. L'enjeu crucial est la baisse de l'empreinte carbone.

Il est donc bien mal venu d'entendre Monsieur l'adjoint, en charge notamment des affaires touristiques et maritimes, attaquer l'opposition sur son vote contre, lorsque l'on sait que ce dernier a voté favorablement, en sa qualité de conseiller communautaire, le projet de construction pharaonique sur le golf de Saint Gatien des Bois au détriment du massacre de la biodiversité, des prairies et des zones humides, qui rentrent dans les solutions de préconisations du GIEC.

Des étudiants d'AgroParisTech ont récemment tenu un discours courageux, lors de la remise de leurs diplômes, refusant des jobs destructeurs pour notre monde. Nous citerons l'une de leur phrase : « compter des grenouilles et des papillons pour que les bétonneurs les fassent disparaître légalement ».

Il est grand temps d'arrêter l'hypocrisie des politiques à tous les étages de notre société. Les jeunes générations se révoltent et veulent sauver notre planète. Donnons-nous les moyens de les y aider.



SUR LES PLANCHES ABANDONNÉES...

Il faut remonter à 1867 pour leur création, elles sont internationalement connues, protégées par une AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) approuvée le 6 octobre 2017, en bois d'Azobé... Elles sont notre patrimoine, notre mémoire, je veux parler des planches de Trouville. Nous nous devons d'en être reconnaissants à ceux qui les ont imaginées.

Elles n'appartiennent pas seulement aux Trouvillais, elles sont la responsabilité de tous ceux qui les foulent, ne serait-ce que quelques heures. C'est notre devoir à tous, à commencer par les pouvoirs publics, de leur rendre leurs lettres de noblesse. Attractive, confortable, esthétique, patrimoniale, indissociable de notre ADN, la promenade Savignac est pourtant quotidiennement malmenée. Le constat est affligeant : décor, mobilier urbain, poubelles (voir photo) (un choix très discutable), entretien à la petite semaine... La circulation est anarchique : deux roues motorisées, quatre roues récréatives, trottinettes, cycles, mono cycles, tout cela chemine allègrement au milieu des promeneurs, des chiens et des enfants sans que personne n'y fasse rien. Il y a pourtant un règlement, il serait grand temps de le faire appliquer et de procéder à la verbalisation. Au fil des années, les restaurants se sont développés, le flux de clientèle a suivi, tant mieux ! Mais une logistique indispensable aurait dû être mise en place. Aujourd'hui, les fins de journées sont un pique-nique géant pour les goélands et autres volatiles. À quand un nettoyage régulier, des solutions efficaces pour les poubelles ? Faut-il attendre les rats comme c'est déjà le cas ailleurs dans la ville ?

Parlons-en des poubelles avec notre Communauté de Communes, qui depuis la loi NOTRe du 8 août 2015, a la compétence « du ramassage et de la gestion des déchets ». Cette dernière joue depuis de nombreuses années au ping-pong avec notre ville à propos des poubelles. On est en droit de se demander les raisons pour lesquelles Trouville est toujours la dernière roue du carrosse communautaire !

Bref, après ce constat affligeant, il devient urgent de réfléchir à une harmonisation esthétique. Au-delà de cette promenade, c'est tout un quartier, qui s'étend jusqu'à l'école de voile, qui devrait être restauré, planches comme chaussée et trottoir. Une vraie réflexion citoyenne pour la propreté de la Reine des plages devrait mûrir en nous et être suivie d'actions concrètes par la majorité de Madame la Maire.

À LA RECHERCHE DE PROUST



Juillet 2021, 150 ans de la naissance de Marcel Proust. Novembre 2022, centenaire de sa mort. À Paris, un festival. À Cabourg, un musée (« La Villa du Temps retrouvé »). Certes, Trouville n'est ni Paris, ni Cabourg et encore moins Illiers-Combray (qui a été jusqu'à changer de nom pour rendre hommage à l'écrivain), mais les Roches Noires et le Manoir des Frémonts l'ont accueilli dans ses jeunes années. C'est même

dans ce dernier qu'il rencontre Jacques Emile Blanche, auteur du portrait le plus célèbre de l'écrivain (ci-contre) et que Proust gardera jusqu'à sa mort auprès de lui. Il y aurait encore tant à dire...

Tout avait pourtant bien commencé avec une exposition de dessins de Bruno Sari, poétique hommage à Trouville de Proust, à l'hôtel de ville l'été dernier. Même si l'indigence de la page « culture » du site de la ville en dit long (ou justement pas assez), soyons patients, novembre est encore loin. Si Courbet lui laisse une petite place, Proust aura peut-être retrouvé le chemin de Trouville d'ici là ?

Stéphanie Fresnais

Stéphanie Fresnais pour les Trouvillais



POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ
OU NOUS CONTACTER

BON À SAVOIR

AGENDA JUIN - JUILLET - AOÛT 2022

JUIN

Jusqu'au 12 - Exposition «Juste au-dessus des Roches noires»
- Musée Villa Montebello

Jusqu'au 24 - Exposition photos de Nathalie Villemur
- Hôtel de Ville

Mercredi 1 - La valise à Histoires (pour les 4-7ans) à 16h30
- Bibliothèque

Mercredi 1 - Les mercredis du préau à 18h30
- École de musique Claude Bolling

Vendredi 3 - Concert de jazz à 19h
- École de musique Claude Bolling - salle Nadia Boulanger

Samedi 4 - Rendez-vous Sports-Santé de 10h30 à 11h30
- Front de mer (parvis de la piscine)

Samedi 4 - Rendez-vous des amis du Musée à 17h
- Musée Villa Montebello

Samedi 4 - Café Philo de 17h à 19h - Maison des Associations
Samedi 4 au lundi 6 - Découverte du Beach Basket - Plage

Mercredi 8 - Hommage aux morts pour la France en Indochine
- 9h45 - Monument aux Morts

Mercredi 8 - Conférence sur l'Art par Nicole Vatinel à 17h
- Musée Villa Montebello

Mercredi 8 - Les mercredis du préau à 18h30
- École de musique Claude Bolling

10, 11 et 12 - Tournoi de sand ball - Plage

Samedi 11 - Beach volley - Plage

Samedi 11 - Rendez-vous Sports-Santé de 10h30 à 11h30
- École René Coty

Samedi 11 - Café Philo de 17h à 19h - Maison des Associations
13 juin au 24 juillet - Exposition «20 ans de vie commune(s)»
en partenariat avec la CCCC - Plage (côté piscine)

Mercredi 15 - Mini-concert de 19h à 20h
- École de musique Claude Bolling - salle Nadia Boulanger

Samedi 18 - Portes ouverte de la piscine municipale

Samedi 18 - Rendez-vous Sports-Santé de 10h30 à 11h30
- Front de mer (parvis de la piscine)

Samedi 18 - Café Philo de 17h à 19h - Maison des Associations

Mercredi 22 - Les mercredis du préau à 18h30
- École de musique Claude Bolling

Mercredi 22 - Conseil Municipal à 17h30
- Hôtel de Ville, salle du Conseil

Vendredi 24 - Ciné coup de cœur à 19h30
- Lieu précisé ultérieurement

Samedi 25 - Rendez-vous Sports-Santé de 10h30 à 11h30
- École René Coty

Samedi 25 - Café Philo de 17h à 19h - Maison des Associations

Samedi 25 - Projection du film « Tournier pour vivre » de
Ph. Azoulay avec C. Lelouch à 18h - Salon des Gouverneurs

Samedi 25 - Fête du Trouville Olympique Natation
à partir de 20h30 - Piscine

Mercredi 29 - Les mercredis du préau à 18h30
- École de musique Claude Bolling

JUILLET

A partir du 2 - Exposition «Gustave Courbet. Jeux d'eau,
de la source à l'Océan» - Musée Villa Montebello

A partir du 4 - Exposition des peintures de Russell Boncey
- Hôtel de Ville

Vendredi 1 - Don du sang à partir de 16h - Maison des Jeunes

Samedi 2 - Café Philo de 17h à 19h - Maison des Associations

Samedi 2 - Colors Party de 17h à 21h - Plage

Dimanche 3 - Le bal des voleurs (théâtre) à 18h
- Jardin du Musée Villa Montebello

Mercredi 6 - Les mercredis du préau à 18h30
- École de musique Claude Bolling

Vendredi 8 - Café philo de 16h30 à 18h30 - Pavillon Augustine

Samedi 9 - Paris/Trouville à partir de 10h - Esplanade du pont

Samedi 9 - Tournoi de rugby - Plage

Dimanche 10 - Beach rugby - Plage

Mercredi 13 - Beach soccer - Plage

Jeudi 14 - Cérémonie Patriotique à 11h - Monument aux Morts

Jeudi 14 - Concert bal populaire à 21h
- Parking en face de la Mairie

Samedi 16 - Fête de la Mer de 10h à 18h
- Parking en face de la Mairie

Samedi 16 - Concert de fin de stage à 17h30
- École de musique - salle Nadia Boulanger

Samedi 16 - Feu d'Artifice à partir de 23h
- Plage de Trouville-sur-Mer

Dimanche 17 - Fête de la Mer et cérémonies officielles de 10h à 18h
- Parking en face de la Mairie

21 au 29 juillet - Festival international de bridge
pour les bridgeurs trouvillais - Deauville

Vendredi 22 - Concert les Musicales à 21h
- En face de la Mairie

Samedi 23 - Café Philo de 17h à 19h - Maison des Associations

Mardi 26 - Ouh la la ! Music-Hall express à 18h
- Spectacle de rue

Vendredi 29 - Ciné coup de cœur à 19h30
- Lieu précisé ultérieurement

Vendredi 29 - Concert de Jahan Oarsman à 21h
- Esplanade du Pont

Samedi 30 - Café Philo de 17h à 19h - Maison des Associations

AOÛT

Mercredi 3 - As you like it (théâtre) à 18h
- Jardin du Musée Villa Montebello

Vendredi 5 - Café philo de 16h30 à 18h30 - Pavillon Augustine

Vendredi 5 - Concert de Soul Trip à 21h - En face de la Mairie

Mardi 16 - NRJ Tour - Plage (horaires à préciser)

Mardi 16 - Rencontre-souvenirs autour de l'église
Notre-Dame-des-Victoires à 16h - Musée Villa Montebello

Vendredi 19 - Concert de Kokoblu à 21h - Esplanade du Pont

Samedi 20 - Café Philo de 17h à 19h - Maison des Associations

Samedi 20 - Concert lyrique à 18h
- Église Saint-Michel d'Hennequeville

Mercredi 24 - Cérémonie de la Libération de Trouville-sur-Mer à 10h
- Stèle de la brigade Piron

Vendredi 26 - Ciné coup de cœur à 19h30
- Lieu précisé ultérieurement

Samedi 27 - Café Philo de 17h à 19h - Maison des Associations

Samedi 27 - Nocturne au Musée Villa Montebello
dans le cadre des Nuits Normandie Impressionniste

Samedi 27 - Concert de fin de stage à 17h30
- École de musique - salle Nadia Boulanger

A VENIR...

2 au 10 septembre - Festival Off-Courts

10 et 11 septembre - Transpaddle

17 septembre - Big Tour

17 et 18 septembre - Journées européennes du patrimoine

30 septembre au 2 octobre - Rencontres géopolitiques
de Trouville-sur-Mer

LA MOUETTE

JOURNAL DE TROUVILLE-SUR-MER N° 4
164, bd Fernand Moureaux
14360 Trouville-sur-Mer
Tél. 02 31 14 41 41

Directrice de la publication : Sylvie de Gaetano
Comité de rédaction : Fabrice Gonçalves,
Ségolène Lévêque, Juliette Sanson
Rédaction : Ségolène Lévêque, Juliette Sanson,
Mathilde Defrance
Conception graphique : Stéphanie Kampf
Impression et distribution : Imprimerie Anquetil
Tirage : 3 000 ex.
Dépôt légal : 2^e trimestre 2022
Crédits photos : Service communication
Couverture : © Kevin Thibaud

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce journal.

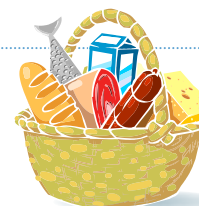
LA MOUETTE et MOI



VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LA MOUETTE
À VOTRE DOMICILE TROUVILLAIS ?

Plusieurs solutions :

- En demandant votre inscription auprès de l'accueil de la mairie.
- Par mail : contact@mairie-trouville-sur-mer.fr
- Sur le site de la ville : www.trouville.fr



LES MARCHÉS

MERCREDI

Marché hebdomadaire

JEUDI

Marché nocturne (de 17h à 23h les mois de juillet et août)

SAMEDI

Marché bio

DIMANCHE

Marché hebdomadaire